



VIE CHÈRE ✓

INVESTISSEMENTS ✓

ÉDUCATION ✓

COMMUNIQUÉ DE PRESSE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2012

Budget 2013 "Mission Outre-mer"

Budget 2013 : « Le premier budget du changement pour les Outre-mer »

Le ministre des Outre-mer, Victorin LUREL, a présenté ce vendredi le budget de la mission Outre-mer du projet de loi de finances 2013, « le premier budget du changement dans les outre-mer ».

Les crédits de la mission Outre-mer s'inscrivent en progression significative de 4,5% en autorisation d'engagement (AE), soit 2,16 milliards d'euros et de 5% en crédits de paiement (CP), soit 2,01 milliards d'euros.

Cette évolution intervient après plusieurs années de diminution de l'effort de l'Etat en faveur des outre-mer. Elle illustre la volonté du gouvernement de tenir les engagements du président de la République envers des territoires où les besoins sont immenses, notamment en matière d'emploi, de logement, d'éducation et d'investissements nécessaires au développement.

Le programme « emploi outre-mer » (1,35 milliard d'euros en autorisation d'engagement ; 1,34 milliard d'euros en crédits de paiement) augmente de près de 7 % en AE et de 4,1 % en CP par rapport au budget 2012.

Le programme « conditions de vie outre-mer » (0,8 milliard d'euros en autorisation d'engagement ; 0,7 milliard d'euros en crédits de paiement) progresse, quant à lui, de 0,6 % en AE et de 6,9 % en CP.

Compte tenu du contexte économique général, ce budget est un signal fort adressé, dès le début du quinquennat, aux Outre-mer qui bénéficieront, en outre, de l'effort budgétaire particulier que le gouvernement a souhaité consentir pour la France en matière d'éducation, de justice et de sécurité.

Ce budget s'articule autour de **quatre priorités** :

- **le logement social et l'amélioration de l'habitat**, avec la remise à niveau de la ligne budgétaire unique (LBU), qui doit redevenir le socle du financement de cette politique publique. Les crédits de paiement passent de 214 millions d'euros en 2012 à 227 millions d'euros en 2013.

- **La relance de l'investissement public**, avec un plan de rattrapage des investissements publics doté de 50 millions d'euros en 2013 qui constitue la première concrétisation de l'engagement du président de la République de dégager, sur le quinquennat, 500 millions d'euros pour l'investissement outre-mer.

- **L'insertion professionnelle de la jeunesse**, avec l'accompagnement de la montée en puissance du service militaire adapté (SMA) qui doit concerner chaque année 6.000 jeunes des outre-mer. En outre, les moyens consacrés à la formation en mobilité et à la continuité territoriale sont maintenus à hauteur de 74 M€.

.....

- **La bataille de l'emploi**, avec l'augmentation de 8 % du financement des exonérations de charges qui concourent directement à l'emploi et à la compétitivité des entreprises ultramarines.

Au-delà de ses crédits, le ministère des Outre-mer participe pleinement à l'effort national de redressement des finances publiques. Ainsi, le service militaire adapté stabilisera ses dépenses de fonctionnement alors que son activité est appelée à croître fortement tandis que les opérateurs rattachés au ministère participeront, comme l'ensemble des opérateurs de l'Etat, aux efforts imposés par les normes gouvernementales d'évolution des dépenses et des emplois.

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr

